

## **Demandes d'interpellation**

*Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.*

➤ **0031**

Interpellation de M. Bert SCHOOFIS à la ministre de la Justice sur « le pédophile d'Asse en état d'arrestation ».

➤ **0032      Infrastructure**

Interpellation de M. Tanguy VEYS au ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes sur « les mesures prises pour faire face aux agressions dans les trains et dans les gares ».

➤ **0033      Intérieur**

Interpellation de Mme Sarah SMEYERS à la Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjointe à la ministre de la Justice sur « la politique de régularisation ».

➤ **0034      Finances**

Interpellation de Mme Veerle WOUTERS au Secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, adjoint au premier ministre sur « l'obligation de déclaration à la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF) imposée aux commerçants et aux prestataires de services ».